

NF C 18-510

INITIALE

TST IEBAT B1T – B2T – B1N – B2N

Habilitation électrique
Travaux Sous Tension Batteries
d'Accumulateurs Stationnaires.



PUBLIC

Personne majeure



NB STAGIAIRES

8 stagiaires



DURÉE

3 jours



LIEU

En centre ou intra



PREREQUIS

- Avoir une formation initiale ou continue en électrotechnique.
- Avoir été formé à l'habilitation électrique NF C 18-510 pour les opérations hors tension il y a moins de trois ans.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 1 an dans le domaine des travaux électriques hors tension.
- Médicalement apte.
- Compréhension, maîtrise de la langue Française et des 4 opérations de calcul.



HANDICAP

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.



OBJECTIFS

Être capable de :

Réaliser des travaux sous tension sur des batteries d'accumulateurs stationnaires sur les installations électriques basse tension dans les conditions prévues par la norme NF C18-510, NF C18-505-1, NF C18-505-2-3

Ce stage constitue un module totalement indépendant du cursus général de formation TST.



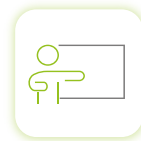
METHODE D'ÉVALUATION

- Evaluation théorique sous forme de QCM.
- Evaluation pratique sous forme d'observation du formateur.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques en présentiel. Support vidéo, autoformation sur programme informatique PILOCAP, diaporama, livret de formation, exposés interactifs, QCM, démonstration vidéo avec équipement.
- La progression pédagogique s'appuie sur la présentation des procédures TST et sur des mises en situation pratiques d'application (+ de 50% de la formation).
- Les travaux pratiques sont réalisés sur des systèmes d'onduleurs et chargeurs de batteries. Ateliers TST BT batteries d'accumulateurs stationnaires. Outillages, EPI et matériels spécifiques agréés.
- Support de cours et mise à disposition des différentes normes aux participants.
- Les documents de référence : NF C 18-510, NF C 18-505-1 et NF C 18-505-2-3, ED6120 (risque hydrogène), R466 (risque chimique, manutention...).



FORMATEUR

Formateur ayant un diplôme dans le milieu de l'électricité et une expérience de plus de 5 ans de terrain dans le domaine de l'électricité avec différents domaines d'expériences.

Formateur agréé et audité par l'ORG TST IE.



MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.
- Formation pratique : Local Batterie équipé de 4 postes de travail agréés (2 stagiaires/poste)



SANCTION

Attestation de formation avec un avis de niveau d'habilitation. Cet avis fait suite à une évaluation des acquisitions théoriques et pratiques pendant la formation.

Attestation de contrôle des connaissances (AFF et AF)

NB : Le titre d'habilitation définitif est établi et délivré par l'employeur



TARIFS

- En inter à partir de 780 € HT
- En intra : à partir de 1260 € HT / jour



RECYCLAGE

Un recyclage des connaissances théorique et pratique est obligatoire. Cette fréquence de renouvellement est établie par l'employeur. Néanmoins, la norme NF C 18-510 recommande 3 ans.

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THÉORIQUE :

- Présentation de la formation.
- Législation : responsabilité de l'employeur et du salarié.
- Règlementation : la norme NF C 18-510, NF C 18-505-1, NF C 18-505-2-3.
- Les travaux sous tension : généralités.
- Les conditions d'exécution du travail : généralité et principales dispositions.
- Technologie et schéma type.
- Précisions sur les travaux relevant des Travaux Sous Tension sur Batteries d'Accumulateurs.
- Préparation et organisation du travail à réaliser.
- Sélection des outils TST et des procédures adaptées aux opérations à effectuer.
- Procédures administratives et règles d'accès aux installations.
- Equipements de protection individuelle.
- Conduite à tenir en cas d'accident et d'incendie.

CONTENU DE LA FORMATION

EXERCICES :

- Inventaires des équipements et matériels obligatoires dans des locaux de charges (Batteries d'accumulateurs). Présentation, utilisation et contrôles des outils spécifiques aux TST.
- Présentation, utilisation et contrôles des EPI spécifiques aux TST.
- Respect des procédures administratives liées aux opérations réalisées sous tension.
- Lecture de schéma.
- **Opération de mesurage sur batteries d'accumulateurs et circuits associés.**
- **Installer et raccorder une nouvelle chaîne de batteries d'accumulateurs.**
- **Remplacer un accumulateur de tension $\geq 12V$ sur une chaîne de batteries d'accumulateurs.**
- **Réaliser une mise hors charge par l'insertion d'un organe de coupure avec shunts sur l'alimentation d'une chaîne de batteries d'accumulateurs.)**
- **Nettoyer manuellement les accumulateurs ainsi que les liaisons.**
- **Contrôle de l'état général ainsi que des couples de serrages (données constructeurs).**

CONTRÔLES D'ACQUISITIONS

- Contrôle des connaissances en début de formation.
- Evaluation théorique en fin de formation
- Evaluations et contrôles pratiques continus durant la formation

CONTENU DE LA FORMATION

AVERTISSEMENT

La formation aux travaux sous tension nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés, de son titre d'habilitation et des documents et matériels demandés voir « fiche matériel nécessaire ».

PILOCAP se réserve le droit de mettre fin au stage du candidat dès le premier jour si l'ensemble des prérequis et si les exigences en matière administrative et/ou de matériels (EPI, attestation employeur, documents...) ne sont pas remplies.

—• Merci !

PILOCAP! FORMATION

Notre actualité

formation-pilocap.fr

